



INTRODUCTION

Le réaménagement de Chênée constitue une étape déterminante pour offrir au quartier un cadre de vie plus agréable et surtout plus résilient à la suite des terribles inondations de 2021 qui ont profondément marqué la vallée de la Vesdre.

Le projet prévoit la requalification de la rive gauche, avec la création d'un parc public, d'un nouveau quai Henri Borguet, d'un MobiPôle, d'une esplanade et d'une passerelle cyclo-piétonne reliant le quartier à la gare de Chênée. Une seconde phase, non incluse dans le périmètre actuel, viendra ultérieurement compléter le site par l'aménagement d'un parc d'activités économiques et de nouvelles zones de logements.

En reconnectant la ville à sa vallée et en réintroduisant la nature au cœur des espaces publics, ce projet ouvre une nouvelle page pour Chênée. Il s'agit d'un investissement durable, pensé pour les habitants d'aujourd'hui et pour les générations futures.

HISTORIQUE DU PROJET

DEUX SIÈCLES D'INDUSTRIE

La requalification de la rive gauche de la Vesdre à Chênée découle de la nécessité de redonner vie à l'ancienne friche industrielle de LBP, laissée à l'abandon après la fermeture de l'entreprise en 2004.

Situé en bordure de la Vesdre, et au cœur d'un quartier d'habitation, le site témoigne d'une longue histoire industrielle. Après avoir accueilli le château de Chênée jusqu'en 1808, il se transforme dès 1812 avec l'installation d'un laminoir. En 1882, il devient les Usines à Cuivre et à Zinc de Liège, spécialisées dans la transformation de métaux non ferreux. Une centrale électrique y est ensuite érigée en 1938. Après la Seconde Guerre Mondiale, l'usine s'équipe d'une fabrique d'emballages métalliques qui va être transformée, au fil des années, par l'ajout de laminoirs spécifiques. Modernisé dans les années 1970, le site poursuit ses activités jusqu'en 1985. Il est ensuite repris en 1988 par l'entreprise LBP, qui relance partiellement la production. Cette société sera mise en liquidation en 2004 marquant ainsi la fin de deux siècles d'activités polluantes.

SPAQuE devient propriétaire du site en 2012 et commence à démanteler l'usine et à assainir la zone (programmation FEDER 2007-2013 et 2014-2020).



Le site LBP dans les années 70 ©SPAQuE

UNE VISION DE RECONVERSION ÉLARGIE DANS UN MASTERPLAN

Parallèlement aux travaux de dépollution, la SPAQuE et la Ville de Liège ont engagé une réflexion d'envergure visant la reconversion du site industriel et, plus largement, la transformation du quartier de Chênée. Pour établir une vision cohérente et partagée, un premier **Masterplan** a été élaboré entre 2018 et 2021.

Ce document stratégique a défini les grandes orientations du réaménagement des **7,5 hectares** du site LBP et de son environnement direct. L'ambition est de renforcer les spécificités du quartier et de valoriser ses potentialités afin d'y développer un espace multifonctionnel associant habitat, activités économiques, espaces verts et mobilité repensée. L'objectif n'est pas de créer une polarité concurrente au centre de Chênée mais d'apporter une véritable plus-value en proposant des fonctions complémentaires. Cette vision s'inscrit dans la création d'un « centre élargi » intégrant notamment la gare et le futur pôle multimodal, tout en contribuant au désenclavement du quartier de Lhonneux.

Ce Masterplan a permis à la Ville de Liège de solliciter des subsides régionaux et européens pour la réhabilitation du site dans son contexte élargi, dans le cadre de la programmation **FEDER 2021-2027**.

LES DRAMATIQUES INONDATIONS DE 2021

En juillet 2021, Chênée est un des quartiers les plus durement touchés par les inondations. Plusieurs rues ont connu des hauteurs d'eau dépassant 2 mètres, submergeant habitations, commerces, infrastructures publiques et équipements techniques.

Le site dit « LBP » a lui aussi été entièrement inondé. Ces événements ont confirmé la nécessité d'une nouvelle approche urbanistique, capable de renforcer la résilience du quartier tout en améliorant durablement son cadre de vie.



Le site LBP inondé en 2021

UN MASTERPLAN RÉÉVALUÉ

Ces terribles inondations ont nécessité une révision importante du Masterplan initial sous un angle plus résilient.

Les différentes études menées par la Région wallonne comme le Schéma Vesdre, le PDDQ (Programme de Développement Durable des Quartiers) et l'AUCS (Appui Urbanistique aux Communes Sinistrées) ont permis de mieux comprendre ce qui s'était passé et d'établir des recommandations en matière d'aménagement.

C'est donc sur base du Masterplan initial et de ces recommandations que la Ville de Liège, conjointement avec l'OTW, a lancé en septembre 2024 **un marché d'étude** pour le réaménagement de la rive gauche de la Vesdre dans le cadre des financements liés à la programmation FEDER 2021-2027.

Le bureau Michel Desvigne Paysagiste a été désigné en décembre 2024 et a pour mission d'aménager un parc en bord de Vesdre qui permettra notamment de donner plus de place à l'eau, la création d'une passerelle cyclo-pédestre, le développement d'un MobiPôle en lien avec la gare de Chênée qui sera accessible par une nouvelle voirie, faisant de cette ancienne friche un nouveau pôle d'attractivité et d'intensification de fonctions (activités économiques et résidentielles), en complémentarité du rôle catalyseur du MobiPôle.

LE PROJET ÉLABORÉ PAR MICHEL DESVIGNE PAYSAGISTE – GREISCH – CANEVAS

FAIRE DU RISQUE D'INONDATION UNE OPPORTUNITÉ

La rive gauche de la Vesdre présente un fort potentiel de développement compte tenu de sa situation géographique, son contact direct avec la rivière, son histoire industrielle, sa proximité avec le centre de Chênée et la présence d'équipements importants tels que les écoles, les commerces et la gare. Ces atouts constituent autant de leviers pour transformer les abords de la Vesdre en un espace public structurant et de qualité. Au-delà d'une simple requalification, le projet ambitionne de faire du risque d'inondation un levier de transformation territoriale. Il propose de redonner de l'espace à la rivière en remodelant des berges aujourd'hui entièrement artificialisées.



Les berges actuellement



LE PÉRIMÈTRE DU PROJET

Le projet comprend le réaménagement de la rive gauche de la Vesdre, en ce compris la création d'un parc public sur **l'ancien site LBP** d'un nouveau **quai Henri Borguet**, d'un MobiPôle, d'une passerelle et d'une esplanade vers **la gare** de Chênée.

Dans une seconde phase, qui n'est pas intégrée dans ce projet, le site sera complété par un parc d'activité économique et des logements.



PLUS DE PLACE À L'EAU

Les berges, aujourd'hui très aménagées, minérales et largement dédiées à la circulation, forment un bloc contraignant qu'il faut repenser en profondeur. Les rives restent peu valorisées et dominées par le trafic routier, mais leur potentiel de transformation est considérable.

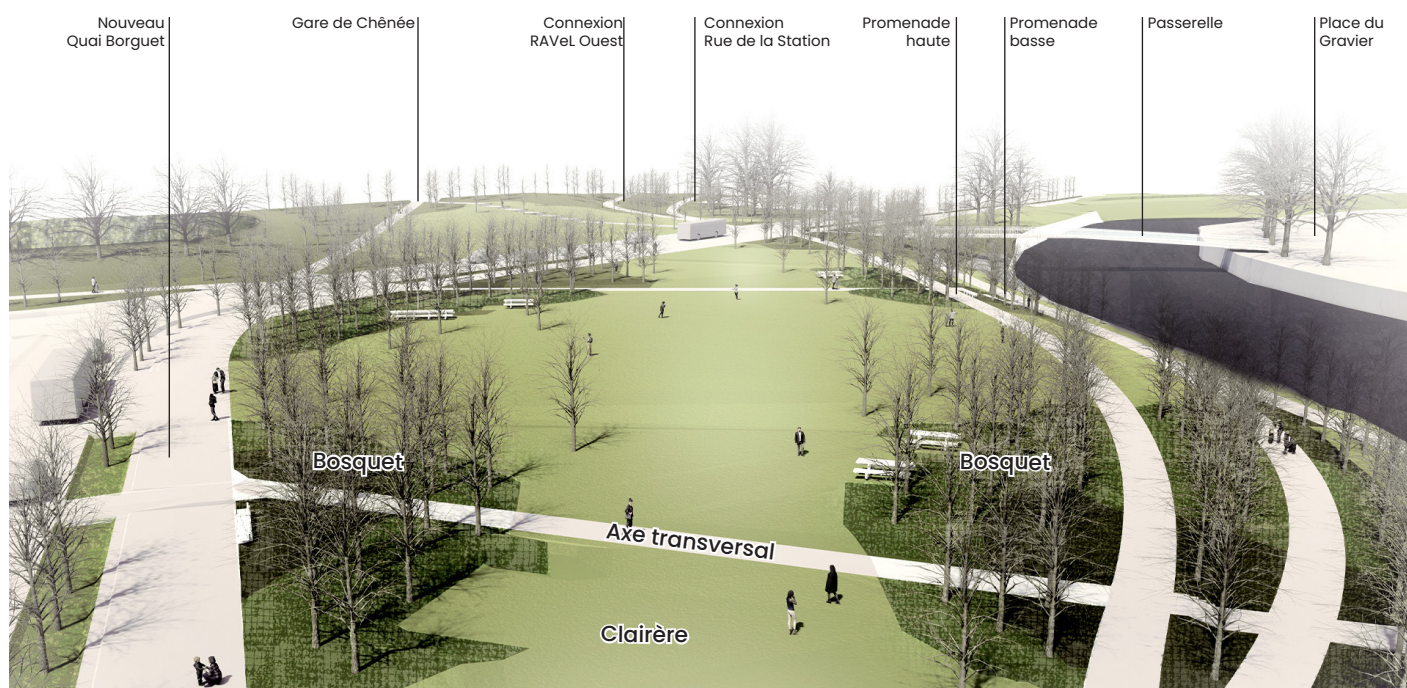
Le projet vise un nouveau rapport à l'eau, plus naturel et paysager. De plus, dans un contexte de changement climatique, il devient essentiel d'adapter la ville aux crues en redonnant de l'espace à la rivière, notamment grâce à la création d'un grand parc jouant, outre sa fonction de loisirs, le rôle capital de zone d'expansion des crues.

La renaturation et la reconfiguration prochaine des berges offriront une opportunité unique de repenser la manière d'habiter ce territoire. Se réconcilier avec la rivière, c'est aussi recréer un lien physique et sensible avec l'eau, tout en restaurant les écosystèmes et en renforçant les continuités écologiques.

Le remodelage des berges s'accompagnera de la reconstitution d'une **ripisylve** le long de la Vesdre. La ripisylve est la formation boisée, buissonnante et herbacée présente sur les rives des cours d'eau. Véritable lien entre le milieu aquatique et terrestre, elle stabilise les berges, filtre les polluants, offre des habitats pour la biodiversité et ombrage l'eau.

DE NOUVELLES PROMENADES

Cette renaturation s'accompagnera de nouvelles promenades hautes et basses longeant la rivière, qui offriront un rapport renouvelé à l'eau et assureront des connexions vers les sites voisins, comme **Aldi-Trafic à l'ouest et l'Îlot Ventaux à l'est**. Des axes transversaux viendront compléter ces parcours en reliant directement le quartier à la Vesdre. Une nouvelle passerelle reliera également les deux rives, facilitant les déplacements entre le cœur de Chênée, les écoles, la gare et le futur parc.



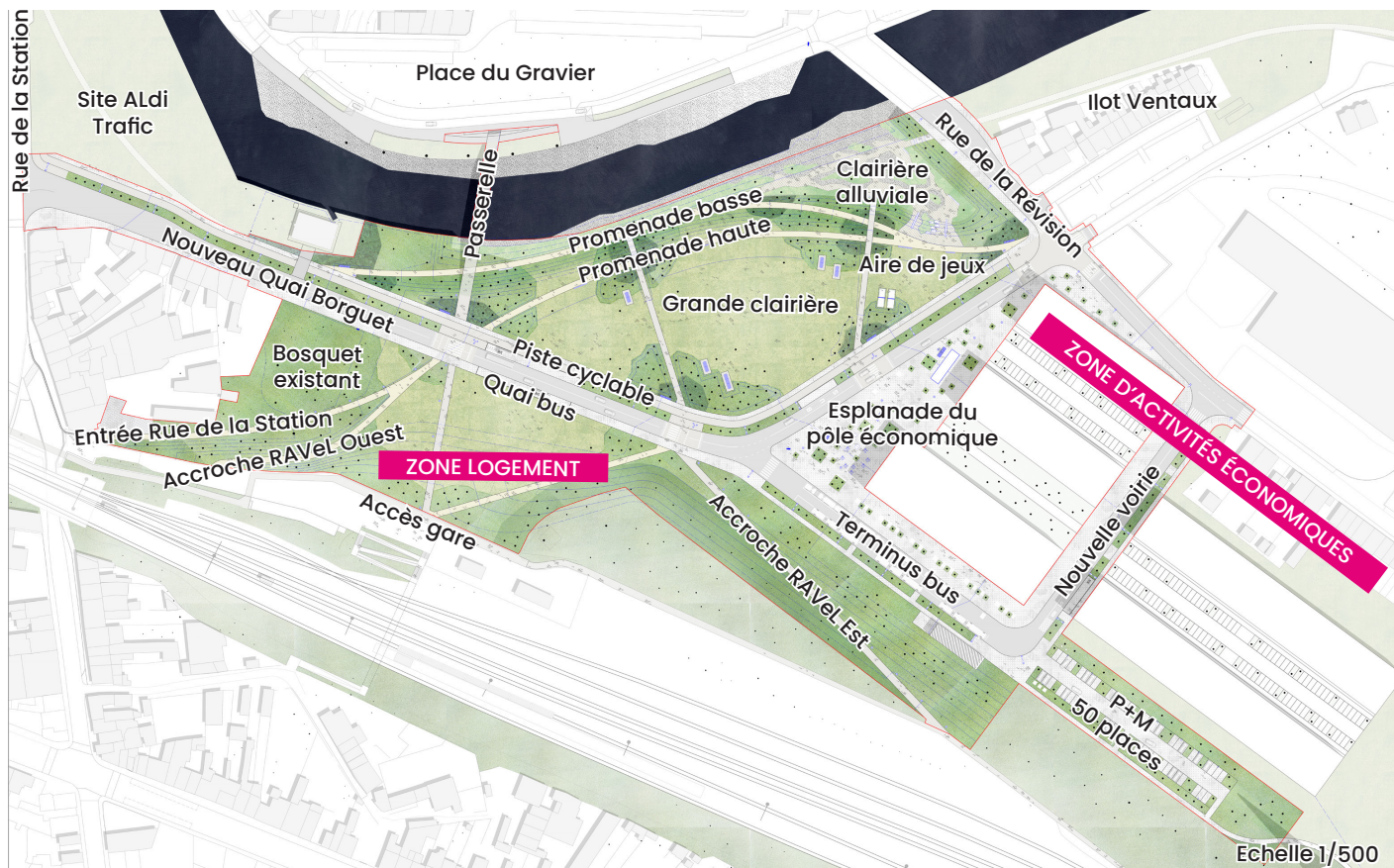
MICHEL DESVIGNE PAYSAGISTE – GREISCH – CANEVAS

UN NOUVEAU PARC

Le parc s'étendra jusqu'à la gare grâce à un travail topographique soigné créant une liaison en pente douce sur le paysage. Structuré par des masses boisées, une grande clairière, du mobilier urbain (bancs, tables, aires de jeux), l'endroit offrira un cadre de vie idéal.

La **nouvelle voie Borguet**, déplacée au sud, sera conçue comme un véritable espace public alliant mobilité et paysage, avec des alignements d'arbres, des noues pour la gestion des eaux pluviales et de larges plateaux favorisant la sécurité de tous les usagers. Elle accueillera également un terminus de bus doté d'un bâtiment fonctionnel et d'un parking P+M (Parking+Mobipôle) d'une cinquantaine de places, renforçant l'intermodalité.

Une voirie secondaire desservira le futur quartier économique, tandis qu'une grande esplanade assurera la transition entre ce quartier et le parc. Des arbres, du mobilier urbain et des rez de chaussée actifs contribueront à créer un lieu vivant, accueillant et connecté au paysage.



MICHEL DESVIGNE PAYSAGISTE – GREISCH – CANEVAS

LA PASSERELLE CYCLO-PÉDESTRE

Perpendiculairement à la Vesdre, plusieurs axes transversaux recréent un lien direct avec la rivière et structurent le site. Le plus important d'entre eux est la nouvelle passerelle, qui reliera la place du Gravier au parc et à la gare de Chênée. Elle reconnecte ainsi le cœur de Chênée, le quadrilatère des écoles, la gare et le futur parc, offrant une liaison directe entre les deux rives et facilitant les déplacements des piétons et des cyclistes. Deux autres axes complètent cette organisation : l'un relie la promenade haute à la promenade basse en créant un contact immédiat avec l'eau, tandis que l'autre conduit directement à la berge élargie, permettant une immersion totale dans le paysage fluvial. Ensemble, ces connexions renforcent l'accessibilité du site et ancrent la passerelle comme un élément structurant du projet.



MICHEL DESVIGNE PAYSAGISTE – GREISCH – CANEVAS

UNE NOUVELLE MOBILITÉ ET MULTIMODALITÉ

Le Plan Urbain de Mobilité, adopté en 2019 par le Gouvernement wallon, propose la stratégie de développement de 24 MobiPôles, à l'échelle de la Métropole liégeoise. Le point d'arrêt ferroviaire de Chênée (35 trains par jour répartis de 6h à 22h avec un maximum de 3 trains par heure) et le site de LBP, qui le borde directement, ont été identifiés comme un MobiPôle essentiel à développer, au niveau de l'agglomération. De plus, l'entrée sud de Liège est actuellement la seule non couverte par un projet de MobiPôle.

La création d'un MobiPôle en lien avec la gare de Chênée est un maillon important dans la mise en œuvre de la ligne de bus à haut niveau de service B1.

Le MobiPôle permettra d'assurer une intermodalité optimale entre les différents modes de déplacement à savoir :

- **La marche** : création de 2 km de trottoirs connectés aux chemins du parc et à la passerelle permettant de rejoindre le centre de Chênée (9.000 habitants) et son pôle scolaire (3.000 étudiants) ;
- **Le vélo** : création de 500 m de piste cyclable bidirectionnelle connectée aux chemins cyclables du parc, à la passerelle cyclo-piétonne et aux RAVeLs présents en bordure de site ou à proximité (L38, RAVeL de l'Ourthe, RAVeL de la Vesdre).

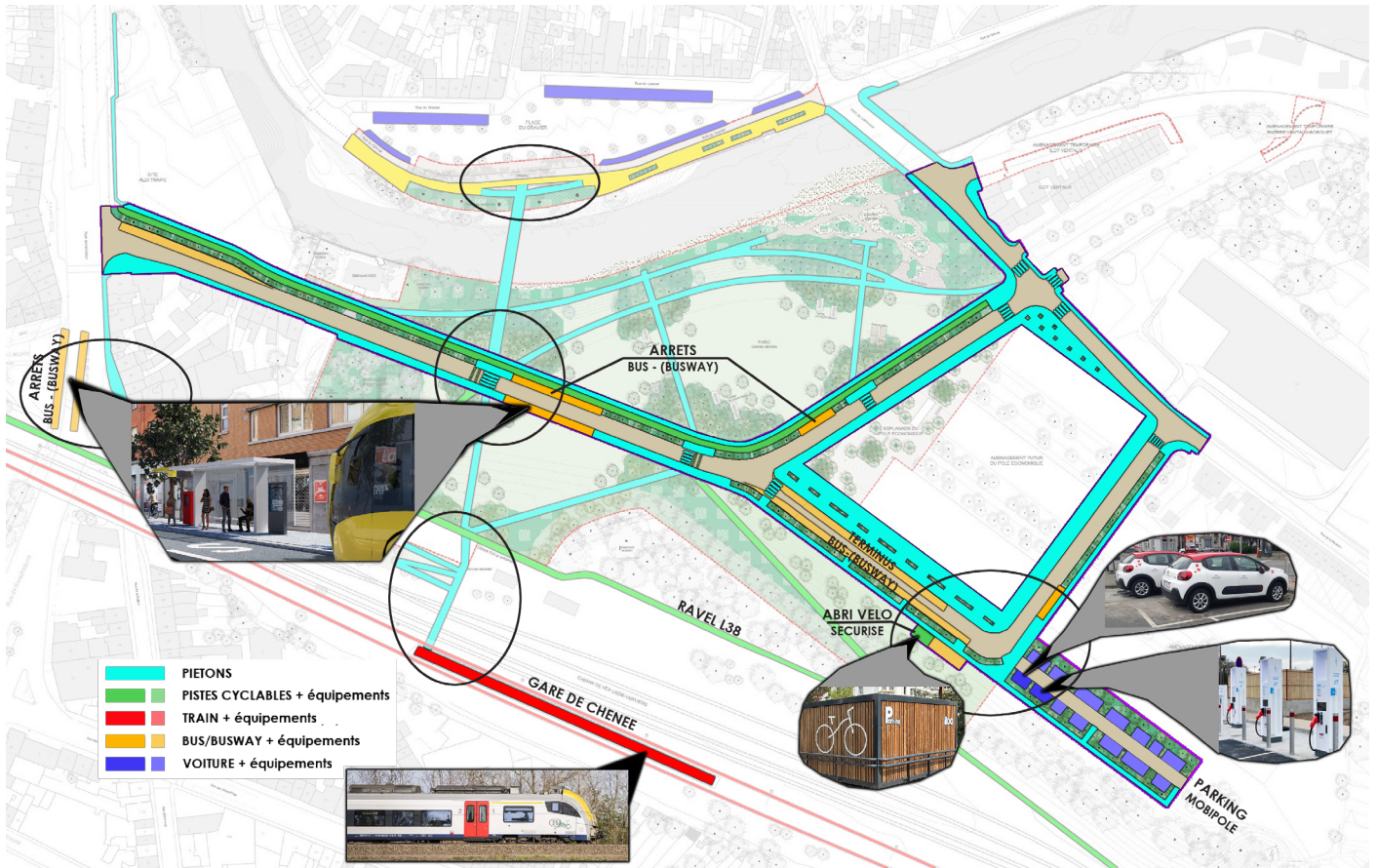
Un abri pour vélos sécurisé sera réalisé et permettra l'entretien et la recharge de vélos électriques ;

- **Le Train** : le Mobipôle est connecté, via les cheminements cyclables et piétons du site, au point d'arrêt SNCB de Chênée, situé au sud du périmètre ;
- **Les Bus et BUSWAY** : création de 4 quais Bus (BUSWAY*) sur le site LBP et d'un terminus pour les lignes de Bus (BUSWAY*) qui font actuellement leur terminus dans Chênée (terminus des lignes 25, 27, 37 et 126 ; passage de la ligne 31 et potentiellement du BUSWAY1). Une station Bus / BUSWAY* sera également réalisée sur la rue de la Station, en connexion avec la gare de Chênée, dans le cadre du dossier BUSWAY. Cette station complétera ainsi le Mobipôle en offrant notamment des connexions Bus-BUSWAY en quai-à-quai entre les lignes B1-25-27-30-64-65.

* : la position des arrêts BUSWAY ainsi que de son terminus sont encore à fixer.

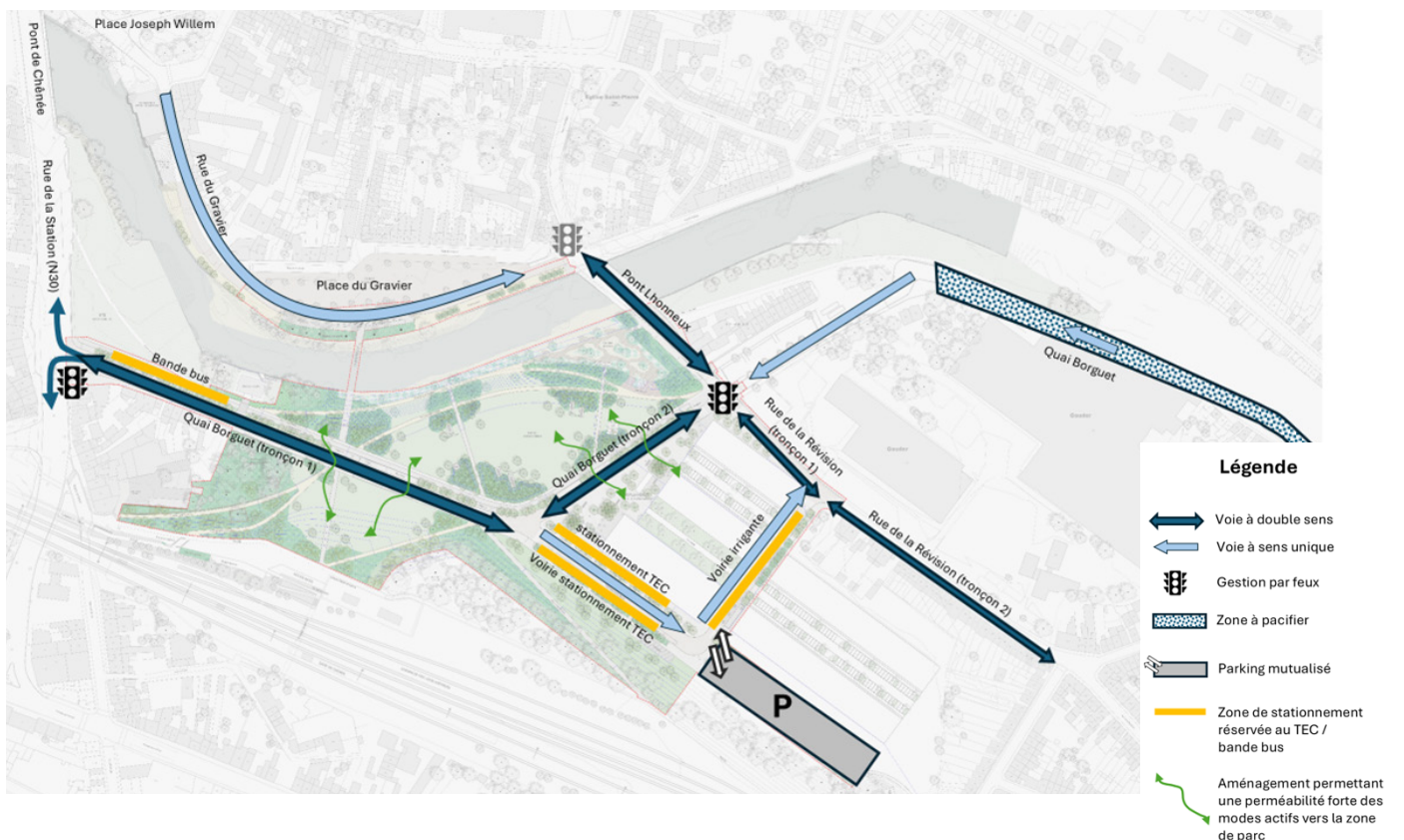
- **La Voiture** : 1 km de nouvelles voiries est prévu sur le site en remplacement de l'actuel Quai Borguet afin d'assurer la circulation des véhicules privés et des Bus (BUSWAY*).

Un parking Mobipôle d'une cinquantaine de places sera créé. Il disposera d'une zone réservée aux voitures partagées ainsi que de bornes de recharge pour voitures électriques. Les parkings existants situés sur la rive droite seront également connectés au Mobipôle via la passerelle cyclo-piétonne.



©LETEC

PLAN DE CIRCULATION RIVE GAUCHE-RIVE DROITE



DÉTAILS DES BUDGETS FEDER

SPAQuE a déjà bénéficié de deux programmations FEDER (2007-2013 et 2014-2020) pour un montant total de 15,6 millions d'euros consacrés à la dépollution du site.

Dans le cadre de la programmation 2021-2027, un budget FEDER d'environ 18 millions d'euros a été obtenu pour la réalisation du projet. Celui-ci se décline en cinq fiches FEDER portées conjointement par SPAQuE, la Ville de Liège et l'OTW/LETEC.

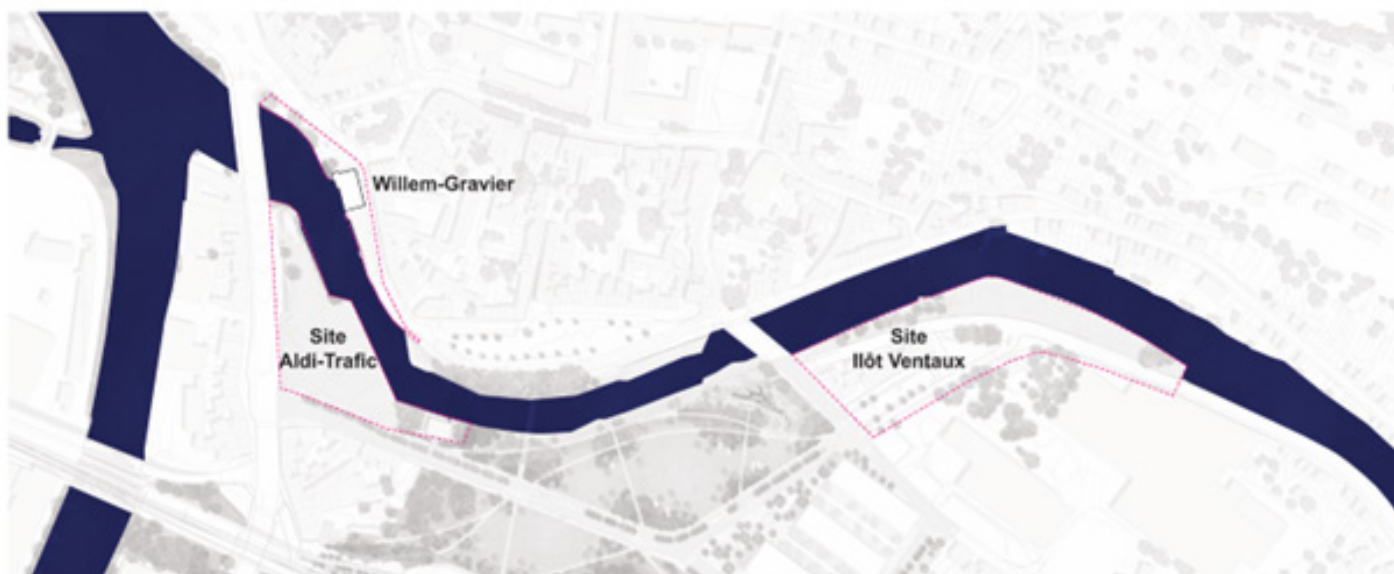
Au total, les trois programmations FEDER représentent donc un investissement global de 33,6 millions d'euros.

Dépollution du site	Programme	Bénéficiaire	Budget total (€)	Part Ville(€)
Réhabilitation du site « LBP »	FEDER 2007-2013 FEDER 2014-2020	SPAQuE	15 600 000	
Réhabilitation du site « Chênée – bords sud de La Vesdre »	FEDER 2021-2027	SPAQuE	2 662 897	
Réhabilitation du site « LBP »	FEDER 2021-2027	SPAQuE	2 560 818	
Aménagement des espaces publics				
Création d'une passerelle cyclo-pédestre sur la Vesdre	FEDER 2021-2027	Ville de Liège	1 960 000	196 000
Création d'un MobiPôle	FEDER 2021-2027	OTW	4 910 000	
Aménagement des espaces public du site LBP	FEDER 2021-2027	Ville de Liège	5 887 021	588 702

PROGRAMME WALLON 319

Par ailleurs, dans le cadre du **programme 319** de la Région wallonne (programme de financement des communes impactées par les inondations de la Vesdre), la **Ville de Liège**, la **DCENN** (Direction des Cours d'eau non navigables) et **SPI** vont également intervenir sur les zones proches du site, non-couvertes par les subsides FEDER. Dans un souci de cohérence des aménagements, le bureau d'études MICHEL DESVIGNE PAYSAGISTE a été chargé d'établir le projet de réaménagement des berges des zones identifiées en pointillés ci-dessous.

3 Sites SPI : Willem-Gravier, Site Aldi-Trafic, Ilôt Ventaux



LE PARC D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET LES LOGEMENTS

Ces importants projets de réaménagement des espaces publics seront suivis par deux grandes phases de développement urbanistique.

La première portera sur l'aménagement d'un parc d'activités économiques de 3,5 hectares à l'arrière de la zone, à l'horizon 2030.

La seconde, à partir de 2035, consistera en une promotion immobilière de l'ordre de 75 logements, à proximité de la gare, entre les deux connexions avec le Ravel.